

puist-il faire de me ainsi espargnier! Mais, puisque temps avons de deviser, comment s'achema Mehault Ployarde! Il sembloit que tout fust sien, et, à brief dire, il n'y avoit que pour elle. Il seroit bon de savoir se elle ne resveilla point son mari Ployart au couchier. A hay! respondy Mehault, et, pour Dieu, qu'on le laisse desormais en paix, car il ne vault desormais plus riens, et moins que riens; que male froide joye en puist-on avoir! Et comment, dist une jone fille qui l'escoutoit, dame Mehault, vous qui estes si vielle et si ancienne, voudriez-vous aincoires gyomberter, et y a-il en vous encore vaine qui y tende? A ceste parolle mist dame Mehault ses mains à ses costez, et en grant couroux luy respondy que voirement avoit-elle aincoires une verte vaine, et que pour couchier dessoubz il ne failloit point regarder à l'eage, mais seulement au bon voloir, qui aincoires lui estoit demouré, et que, Dieu merci, aincoires fondoit le burre en sa bouche, combien qu'elle ne peust croquer noisettes, car elle n'avoit que un seul dent.

Adont vint dame Gomberde la Faée pour commencer son Euvangile, à la venue de laquelle fut faite silence. Mais ce fust à très grande paine, car dame Mehault estoit

si malcontente de ce que elle avoit esté appelée vielle, et si n'avoit aincoires que .lxxvij. ans, que nullement ne se voloit apaiser. Toutefois, tant l'en pria l'en qu'elle se teust, la Dieu merci. Si pris ma plume et mon papier, et me mis en mon devoir pour noter ce qu'elle diroit; mais avant que je procède à ses chappitres, je vous vueil dire qui fut celle doctoresse Gomberde. Elle estoit de par sa mère d'Auvergne, et de par son père de Piemont. De simple et assez belle manière estoit devant les gens, car elle se disoit gentil femme; mais se aucun avoit perdu quelque chose, elle se mesloit de le renseignier, et qui eust à faire d'aucune fille secrete, elle en eust fait plaisir pour gracieux vin, et c'estoit la pratique de quoy elle s'entretenoit le mieulx. Subtile estoit, comme il apperra par sa lecture. Quant elle fut assise et que silence fut faite, elle commença son thume en ceste manière :

LE PREMIER CHAPPITRE.

OR sus, dist dame Gomberde, laissons toutes rihotes et debas ester, et commençons, pour l'onneur du vendredy ouquel nous sommes, à parler du saint sacrement de ma-

riage : car j'ai esté sept fois mariée; mais, ce non obstant, se le viij^e me venoit et il estoit à mon het, aincoires y entenderoie volentiers. Et, pour de lui estre fort amée, je lui feroie mengier une poirée d'herbes cueillies la nuit saint Jehan à nonne, et, pour vray, il ne lui seroit possible de me laisser pour une aultre plus jone de moy.

Glose. Dist Belotte Court-Tallon à ce propos que se une femme mettoit en l'oreille de son mari des plumes d'un chapon qui auroit mené jones pouchins, et du poil de la droite patte de son chien, et du poil du bout de la queue de son chat, il ne pourroit jamais oublier l'amour d'elle.

LE SECOND CHAPPITRE.

SE une femme veult estre au dessus que son mari ne la batte, il fault prendre toutes ses chemises, et, quant le curé lit la Passion le vendredi, les mettre dessoubz l'autel, et lui faire vestir le dimence ensuivant. Sachiez que, tant qu'il aura vestue ceste chemise, il sera à sa femme doulx et courtois.

LE TIERS CHAPPITRE.

SE une femme veult que son mari aime

mieux l'un de ses enfans que l'autre, si lui face mengier des deux débous des oreilles de son chien la moitié, et à l'enfant l'autre moitié, et, pour aussi vray que Euvangile, ilz s'entr'aimeront si fort que à pou pourront-ilz estre l'un sans l'autre.

LE QUART CHAPPITRE.

SE une femme veult faire que son mari aime tous ses enfans outre mesure, si prende de l'orine de tous ses enfans à tout caue belle et clère, et par .ix. jours, au desceu de son mari, lui en face laver ses mains et son visage, et sanz faulte il les amera outre mesure.

LE V^e CHAPPITRE.

QUI veult affranchir son chien de devenir enragié, si lui donne à mengier, tous les jours, au matin, du propre pain, un morseau ou deux, qui aura esté porté à l'offrende le dimence derrain passé, et si le refuse, sachiez pour vray qu'il est mal disposé.

Glose. Marotte Pelée dist que qui ne veult estre assailli ne abayé des chiens, de jour ne de nuit, si ait du bon fromage rosti, et leur donne en disant : *In chamo et*

freno, tout au long, et pour certain ilz le laisseront en paix, voire et se fussent-ilz rabis.

LE VI^e CHAPPITRE.

FEMME qui desire que ses vaches donnent chacune autant de lait comme celles de ses voisines, elle doit par chacun jour son vaissel à moudre froter de bonnes herbes cueillies sur la nuit de saint Jehan tandis qu'on sonne nonne.

Glose. Je croy, dit Jennette Grosse-Motte, que qui mettroit ces herbes ainsi cueillies la nuit saint Jehan deseure l'uy de l'estable où les vaches couchent, en disant: Que Dieu les sauve et sainte Bride, qu'elles donneront lait tousjours de bien en mieulx.

LE VII^e CHAPPITRE.

QUI veult avoir de ses vaches et l'yyver et l'esté burre frais, il doit, quant elles sont en sault, les mener devant le thaur et les lui laisser flairier sans touchier, et mener la vache trois tours autour du thaur, et puis lui laisser saillir, et, pour vray, vous aurez toute l'année frais burre.

LE VIII^e CHAPPITRE.

QUANT une femme grosse engambe le tymon d'un char, se c'est un filz, il aura gros membre et dur à merveilles, et se c'est une fille, elle aura moult grosses lèvres et vermeilles, aussi bien dessoubz comme dessus.

LE IX^e CHAPPITRE.

FEMME qui jamais ne veult perdre son bon chat, quant on l'a, on doit lui oindre les quatre pates de burre par trois vespreez, et jamais de cestui hostel ne se departira.

LE X^e CHAPPITRE.

JE vous dy pour aussi vray que Euvangile que, se une personne mengue d'une beste que le loup aura estranglé, et de laquelle aura par aventure mengié, à grant paine puet icelle personne rendre ame se le loup n'estoit premierement mort.

Glose. Au moins ne pourroit-il parler, dist Belotte le Cornue, par long temps, s'il n'avoit fait son offrende à Monseigneur saint Loup.

LE XI^e CHAPPITRE.

QUANT on voit blans religieux aler ou chevauchier par les champs, nul ne se doit acheminer celle part, pour le lait temps qui par coustume leur survient.

Glose. Aucunes sages femmes, dist Margot la Pelée, ont dit pour vray que le rencontrer du matin d'un blanc moisne est très mauvais signe; mais le rencontre d'un noir est, par le contraire, bon signe, voire mais qu'il n'ait rien de blanc.

LE XII^e CHAPPITRE.

QUANT une espousée va de sa maison à l'église pour espouser son fiancé, la meilleur de toutes les prières qu'on lui donne demeurent à son prouffit, moiennant qu'elle remercie incontinent le donneur, autrement celle prière ne lui vaudroit riens.

Glose. Dist une bonne galoise nommée Perrine Bleue-Lèvre: De cest chappitre ay trouvé une exepcion: car, quant j'alay espouser Janot Bleue-Lèvre, mon mari, ma taye me salua en priant que je puisse avoir bon et roide encontre, dont je l'en merciay. Mais il m'en avint tout autrement,

car je le trouvay si doulz qu'on le eust lyé au droit neu. Qu'on en ait froide joye!

LE XIII^e CHAPPITRE.

ON ne doit jamais mettre couver ces de geline ne d'anettes par le jour du vendredy, car, pour vray, les pouchins qui en viennent sont volentiers devoréz des oyseaux et bestes sauvages.

Glose. Certainement, dist Maroie du Cendrier, j'ay souvent oy dire qu'il fault se garder de mettre cesz couver le jour devant que la lune se reface et le jour après qu'elle est refaitte, car les pouchins qui en viennent ne font jamais bonne fin.

LE XIII^e CHAPPITRE.

QUANT à une femme lui escopist la gorge, ce lui sont bonnes nouvelles que brief yra aux nopces ou à relevée faire grande chièrre. Mais, quant la teste lui escopist, c'est signe contraire, car elle pourra bien estre batue de son mari.

Glose. Perrette Longues-Tettes dist que, quant la gorge escopist à un homme qui autrefois a batu sa femme, c'est tout signe de pendre.

LE XV^e CHAPPITRE.

QUANT on voit plenté de chauvesoris voler entour une maison, il en fait bon deslogier, car c'est un grant signe que temprement on y boutera le feu.

LE XVI^e CHAPPITRE.

QUI de nuit laisse sur la table la nape estendue, et les soris viennent par nuit sur la nape mengier les miettes du pain qui y sont demourées, quiconques mengue lendemain sur icelle, ses dens lui devendront noirs, et tost après pourriront.

Glose. Maroye Bouche-d'Or dist à ce propos que de mengier chault potaige, et especialment porée de choulz, on en a les dens noirs.

LE XVII^e CHAPPITRE.

QUANT un enfant est nouveau né, se c'est un filz, il le convient porter au père, et lui bouter des pieds contre la poitrine, et, pour certain, jamais ne fera l'enfant male fin.

Glose. Fremine Fauvelle dist à ce point que, quant une femme est acouchie d'une

fille, il convient l'asseoir sur la poitrine de la mère, en disant : Dieu te face preude-femme, et jamais elle n'aura honte de son corps.

LE XVIII^e CHAPPITRE.

QUANT une femme couchie avec son mari et veult avoir plustost un filz que une fille, elle doit tenir ses mains closes tandis que son mari fait l'euvre de nature, et, pour vray, elle aura un filz.

Glose. Aucunes anciennes matrones maintiennent que qui veult faire un filz, il le convient faire au matin, de jour, et une fille au vespre, de nuit.

LE XIX^e CHAPPITRE.

UNE femme qui veult avoir petis enfans, tandis qu'elle porte se doit desjuner au matin d'une tostée de pain blanc en vin, et sans faulte l'enfant qu'elle porte sera petit.

Glose. Dist une vielle qui là estoit : Je croy que les petis enfans soient mieulx engendrez en faulte de la lune que autrement ; car par coustume les hommes ont lors defaulte de moele.

LE XX^e CHAPPITRE.

MES bonnes amies, se desirez sçavoir se aucune femme est enceinte, vous devez dire à la femme qui se doute d'estre grosse que elle pisse en un bassin et puis mette un loquet dedens, ou une clef, mais il est plus decent que ce soit un loquet, et soit laissé dedens le bassin avec l'orine trois ou quatre heures, puis soit respandue l'orine et soit levé ledit loquet, et se voyez que l'impression du loquet demeure au bassin, croyez de certain que la femme à qui est l'orine est grosse; ou si non, elle ne l'est pas : c'est l'un des deux.

La conclusion de la serie du vendredy.

POUR ceste derraine glose sourdy grande tumulte entre les femmes illec assembléez, tant de rire comme de parler toutes ensemble, et ne sembloit autre chose fors que ce fust un marchié de hire hare, sans ordre, et sans voloir entendre l'une l'autre, ne atendre la fin de leurs raisons. Pourquoy, quant je vey ceste confusion, je ploiy mon papier, estouppay et serray mon escriptoire, remis ma plume en

mon coffin, et me levay en me cuidant embler d'elles; mais tantost je fus apperceus d'aucunes d'elles, qui me retindrent à toute force, et pour moy firent aucun pou de silence, qui gaires ne dura, en laquelle elles me prièrent que lendemain voulsisse retourner entr'elles à l'eure acoustumée, affin de parfurnir et achever leur intencion et la chose encommencée, et pour mettre par escript le residu des Euvangiles de dame Berthe de Corne, qui estoit la derraine assemblée qu'elles devoient faire, et où elles devoient conclurre et faire fin de leurs articles. Moy, considerant le commun proverbe, que se dit que qui sert et ne parsert son loyer pert, leur ottroiay leur requeste liberalement. Et après congié pris d'elles, me parti et m'en alay reposer, car la teste avoie fort vuide, pour les raisons traversaines d'elles que mon entendement n'avoit peu comprendre. Si les laissay illecques trousser leurs bagues et leurs quilles, et m'en alay reposer.



*La continuacion de la serie du vendredy
à celle du samedi.*

LEsamedy soir, environ six heures,
Après le salut de Nostre Dame,
et que j'eus prise assez legière re-
fection, tant pour l'onneur du jour comme
pour l'affection que j'avoie pour veoir et
oyr à quel fin prenderoient noz dames con-
clusion de leurs Euvangiles, je, après que
j'eus prises mes agoubilles, papier, plume
et encre, me transportay ou lieu où le soir
precedent avions assemblé, et, moy illec
venus, me assis en mon lieu acoustumé.
Pluiseurs des escolières estoient desjà ve-
nues, qui commençoient à desvuider et
haspler leurs fusées, car filer ne pouvoient,
pour l'onneur du samedi et de la Vierge
Marie. Je n'eus illec gaires sejourné, quant
vint dame Berthe de Corne, acompaignie
de pluiseurs de ses amies et voisines, pour
son Euvangile lire et continuer, comme à
ce faire estoit esleute. Mais avant que je

procède à ses chappitres, je vueil descripre aucune chose de sa genealogie et venue. Dame Berthe de Corne estoit de l'eage environ de .iiij. xx. ans ou plus; fille avoit esté de Regnaut de Corne, sage homme à merveille, qui en son temps avoit estudié à Toulette en l'art de grammaire et en geomancie. Depuis avoit esté à Montpellier, où il avoit estudié en medecine, et ceste art fut dont il vesqui toute sa vie, et introduist dame Berthe, sa fille, en laquelle elle prouffita moult, et s'en vesqui depuis en tapinage assez honnestement. Elle doncques assise en son siège, et silence obtenue, commença son Euvangile en ceste manière :

MES bonnes amies et voisines, puisque mon tour est venu que je vous doy faire fin et conclusion de l'euvre par mes dames commencé, je à mon povoir traiteray de la science que j'ay apprise, qui touche medecine, et m'en acquiteray au mieulx que porray. Si veuillez diligemment entendre et les retenir, car elles sont dignes d'estre mises en vostre mémoire.

LE PREMIER CHAPPITRE.

ET pour mon premier chappitre, je vous dy qui a les fievres et il june le premier

dimence après le premier jour qu'elles l'auront pris, sachiez pour vray qu'elles le laisseront.

LE SECOND CHAPPITRE.

CELUI qui aura les fievres tierces, et il porte à son col en un petit de soye les haulz noms lyez, sans doubté il en garira.

LE TIERS CHAPPITRE.

SE vous avez mari rebelle et qui ne vous vueille baillier argent à vostre besoing, prenez le premier neu d'un festu de froment, cueilli auprès de terre la nuit saint Jan, tandis qu'on sonne nonne, et icellui boutez ou trou du coffre ou lieu de la clef, et sans faulte elle s'ouvrira.

LE QUART CHAPPITRE.

CELLUI qui a les fievres quartaines face tant qu'il treuve le treffle à quatre feuilles, et s'en desjune par quatre jours, et pour vray elles le laisseront.

LE V^e CHAPPITRE.

FEMME qui est malade de la rougereule

doit prendre de l'eau qui aura esté benoite le dimence, et d'icelle en faire un chaudéau et en humer, et pour certain elle en garira.

LE VI^e CHAPPITRE.

PLUISEURS gens parlent de la maladie des fievres blanches qui gaires ne scevent que c'est; mais elles sont pires que doubles quartes. Toutefois se pevent-elles garir par faire une soupe ou vaissel saint George.

LE VII^e CHAPPITRE.

POUR garir fievres continues, il fault escrire les trois premiers mos de la paternoster sur une feuille de sauge nostrée, et icelle mengier par trois matinées, et il garira.

LE VIII^e CHAPPITRE.

SE une femme se mespasse le pied, tellement qu'il soit estors et comme hors du lieu, il convient que son mari voise en pelerinage à monseigneur saint Martin pour sa santé, et qu'il raporte des lavemens du pied du cheval saint Martin, et d'iceux lave-

mens en lave son pied, et tantost elle garira.

LE IX^e CHAPPITRE.

SE une femme est malade des varoles, il convient que son mari achate un noir agneau de l'année, et qu'il couche et lye sa femme en la peau de celui agneau toute chaude, et qu'il face son pelerinage et offre à sainte Arragonde, et pour certain elle en garira.

LE X^e CHAPPITRE.

SE un cheval s'est estors la gambe ou le pied, il convient le chevauchier vers l'ostel du prestre et le appeler par dehors, et sans parler à lui tantost s'en retourner, et pour certain le cheval yra tout droict comme devant, sans sentir aucune douleur.

LE XI^e CHAPPITRE.

JE vous diroie merveilles des chevaux et de leurs medecines, mais, pour ce que les hommes ne le preignent à leur prouffit, je m'en tairay et parleray d'autre chose. Mais, toutefois, je vous vueil bien aincoires tant

dire que quant vous veez un cheval si terrible qu'il ne vult souffrir qu'on monte sur lui, ou ne vult entrer en un navire ou sur un pont, distes-luy en l'oreille ces parolles : Cheval, aussi vray que meschine de prestre est cheval au dyable, tu vueilles souffrir que je monte sur toy. Et tantost il sera paisible, et en ferez vostre volenté.

LE XII^e CHAPPITRE.

MES amies et voisines, aincoires vous dy pour verité que se un homme avoit sur lui ou portoit en bataille la petite peau qu'il apporte du ventre sa mère, sachiez qu'il ne porroit estre blechiez ne navrez en son corps.

Glose. Lors sourdy une vielle matrone d'entr'elles, nommée Jehanne Tost-Vestue, et dist, oyant toutes, que se un homme portoit sur luy, quant il doit aler en bataille, les haulz noms qui sont tels : Tart y va; loing te tien; s'on s'y combat, si t'en revien, que jamais bleschiez ne seroit en la guerre.

LE XIII^e CHAPPITRE.

JE ne me puis retraire de toudis parler des choses à l'avantaige des hommes, et si

sçay bien que de nous ne font gaires de compte, car ilz tiennent leurs parlemens et gengle de nous toudis en la reproche de nostre sexe; mais vous vueil aincoires bien dire que à femme qui a nouvellement pris les fievres, s'elle oingt tous ses conduis de miel le premier jeudy après qu'elles les aura eues, sachiez qu'elle en sera quitte et delivre.

LE XIII^e CHAPPITRE.

QUANT vous voyez arondelles faire leur nyd en aucune maison, sachiez que c'est tout signe de povreté; et se les moissons y font leur nyd, c'est signe de prosperité et de toute bonne fortune.

LE XV^e CHAPPITRE.

JE vous dy aincoires pour verité que qui veult boire de toutes manières de vins et avec toutes manières de gens sans estre yvre, sachiez qu'il ne fault que se desjuner d'une pomme sure au matin, et boire un trait de fresche caue, et sans faulte il ne sera ce jour yvre.

Glose. Joly-Treu, le fille de Mouscaille, dist à ce propos que son père, pour vin qu'il

beust, oncques ne fut yvre, mais il reclamoit tousjours saint Nycolas en toutes ses requestes.

LE XVI^e CHAPPITRE.

MES belles amies, se voulez avoir belle lessive et que vos linceux soient beaux et blans, la première fois que vous getterez la lessive dessus la jarle, certainement vous devez dire en la gectant : Dieu y ait part et monseigneur saint Cler.

Glose. Respond une des assistentes, nommée Margot au Cul-Troussé : Bien vray est, Madame, que la sepmaine passée je fis la lessive, et lendemain qu'elle fut bien faicte, au pluffin matin, je veis que le temps estoit changé comme s'il vouloit plouver. Et je feis une requeste à madame sainte Clère que s'il lui plaisoit qu'il feist beau temps, je lui donneroye une chandelle, et ainsi il fist beau temps.

LE XVII^e CHAPPITRE.

AUSSI, touteffois et quantes que faictes vostre lessive, et que le chaulderon est sur le feu plain de lessive, et que le feu est dessous, et que par la force du feu la lessive

bouille, vous ne devez pas dire : Ha, com-mère, la lessive boult, mais vous devez dire qu'elle rit ; autrement tous les draps s'en iroient en fumée.

Glose. Adonc respond une jeune fille qui avoit le visage enluminé et plain de rubis : Il est vray, et bien le sçay ; car une fois je faisois la lessive de mon fil, et mon mari y estoit, et je lui defendis qu'il ne dist pas : La lessive boult ; car se vous le dittes nostre fil deviendroit paille. Toutefois il ne s'en peult tenir de le dire quant il vit qu'elle rioit, et ainsi mon fil devint paille. Et moi, comme secretaire, n'osay respondre qu'elle l'avoit beu.

LE XVIII^e CHAPPITRE.

MES amies, pour la conclusion finale de mon Euvangile, ensemble pour l'onneur du saint dimence, qui nous approche, je vous vueil dire un merveilleux secret que peu d'hommes scevent. Je vous dy pour certain que les cygoignes, qui en l'esté se tiennent en ce pays et en yver s'en retournent en leur pays, qui est entourle mont de Synay, sont par delà creatures comme nous. Et qu'il appere qu'elles ayent raison, elles donnent tousjours et paient leurs dismes à

Dieu, quant elles ont fait des petits, de l'un d'iceulx.

Glose. A ceste conclusion affermer se leva dame Abreye l'Enflée, vielle à merveilles, et dist qu'il estoit vray ce que dame Berthe de Corne avoit dit, car elle avoit souvent oy dire à son tayon Clais van Trière que, quant il avoit esté à Sainte-Katherine du mont de Synay, et en passant les desers avoit perdu par mortalité toute sa compaignie, il vey de loing une creature à laquele il ala, et commença à demander son chemin en flameng. Celle creature lui respondy tantost et lui enseigna son chemin, et de fait ala longuement avec lui, et lui devisa tout son estat, et comment elle estoit cygoigne par deçà, et faisoit son nyd en Flandres sur l'ostel de son voisin. Clais, qui ceste chose ne voloit croire, lui pria qu'elle lui baillast certaines enseignes, affin que s'il povoit jamais retourner au pais, qu'il la remerciast de sa courtoisie. Adont la cygoigne tira un anel d'or qu'elle avoit recueillie en la place delez sa maison, et lui monstra, et tantost que Clais le vey il le recongneut, car c'estoit l'anel duquel il avoit espousé Mal-Cenglée sa femme. La cygoigne lui rendy son anel, par tel si qu'il deffenderoit aux porchiers et vachiers

de son hostel qu'ilz ne lui feissent plus de moleste, comme par avant ilz avoient acoustumé à faire. Et après ces promesses prist mon tayon congié et s'en retourna à Bruges, où depuis vesqui si bien qu'il estoit gros de .xiiij. palmes de tour quant il morut.

GRANDE risée fut illec faite de toutes les assistentes, que desjà avoient lavé leurs cheveulx et desvuidié leurs fusées, et estoient prestes de trousser leurs quilles et agoubilles, dont je fus moult joyeux, car certes je m'en commençoie fort à taner, pour ce que ce qu'elles avoient dit me sembloient choses toutes sans aucune raison ou aucune bonne consequence, comme j'avoie au commencement pensé. Mais pour me monstrier non parcial ne aussi vilipendeur ne desprieur de leurs volentez, je, à demy chière joyeuse, et non pas trop, attendi entr'elles quele fin elles metteroient en leurs Euvangilles et auctoritez, et comment, mon honneur sauve, je prenderoie congié d'elles. Il n'estoit aincoires apparent que silence fust entr'elles, pourquoy je me mis en la veue d'elles, affin que par mon regard elles eussent aucune vergoingne et honte de leur